PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNE DE LABASTIDE-DE-VIRAC

GORGES DE L'ARDÈCHE

L'INTERCO

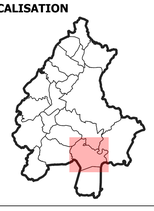
REGLEMENT GRAPHIQUE
Servitudes d'utilité publique

APPROBATION EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24/02/2026

Sources des données : BDTOPO ©IGN, CADASTRE ©ETALAB (2024)
Réalisation : Planèd, 30 Janvier 2026

planèd
Planification et Développement

LOCALISATION



Limite administrative
- Périmètre du PLUi
- Limite communale

Cadastre :
- Parcelle

Types de bâti :
- Bâti dur
- Bâti léger

Servitudes d'utilité publique :
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Périmètre de 500m autour du monument historique
- AC2 - Site classé
- AC2 - Site inscrit
- AC3 - Réserve naturelle nationale
- AC4 - Site patrimonial remarquable
- AS1 - Périmètre de protecrion des captages immédiat
- AS1 - Périmètre de protecrion des captages rapproché
- AS1 - Périmètre de protecrion des captages éloigné
- I4 - Ligne électrique aérienne
- I4 - Ligne électrique souterraine
- PM1 - Plan de prévention du risque inondation
- PM2 - Installation classée (Sécurité et salubrité publique) - S.I.C.T.O.B.A.
- T5 - Périmètre de l'aérodrome
- T5 - Dégagement aéronautique

0 500 1 000 m